

# Règlement Concours « Mini Show »

Ce concours se déroule le dimanche 22 août 2010. Il est ouvert aux poneys hongres ou femelles âgés de 3 ans ou plus, mesurant 140 cm ou moins pieds non ferrés, et inscrits à un stud-book de races de poneys et aux cavaliers âgés de 3 ans révolus (le jour du concours) à 9 ans (dans l'année 2010) titulaires d'une licence de pratiquant de la fédération Française d'équitation.

Pour se présenter à ce concours, les poneys doivent être toilettés selon les critères de leur race et les cavaliers doivent porter une tenue d'équitation de type « hunter ».

## Le Mini Show sera divisé en deux épreuves :

Une épreuve « en main » de type « leading rein » et une épreuve « en reprise » de type « first ridden ».

Quels que soient l'âge du poney et du cavalier, le couple peut participer indifféremment à l'une ou l'autre des épreuves. Un même couple ne pourra concourir que dans l'une des deux épreuves et une seule fois dans cette épreuve. Les participations sont limitées à deux par enfant et deux par poney.

Les éperons sont interdits, seules les embouchures « simples » sont autorisées.

## Epreuve « en main » :

La personne qui tient le poney en main doit porter une tenue en harmonie avec celle du cavalier. Le poney doit être tenu par une longe de présentation reliée au mors de filet ou à une muserolle française.

Les couples tenus en main par leur meneur se présentent tous ensemble et marchent sur la piste à main gauche. Ils viennent ensuite individuellement se présenter à l'arrêt devant le jury. Ils effectuent un cercle de 20 m de diamètre au trot puis reprennent leur place sur la piste.

Les trios (enfant, poney, meneur) sont jugés sur l'esthétique de leur prestation.

## Epreuve « en reprise » :

Les concurrents seront répartis en groupes de 4 couples. Les couples se présentent en reprise sur la piste au pas et au trot aux deux mains en suivant les indications des juges. Ceux qui souhaitent galoper peuvent le faire en reprise ou individuellement.

Les couples sont jugés sur l'esthétique de leur présentation, les allures du poney et sa facilité d'utilisation.

La remise des prix aura lieu immédiatement après la deuxième épreuve. Tous les concurrents sont appelés à cheval à la remise des prix.

Le prix de l'engagement est de 8 €. Il doit parvenir avant le 2 août 2010 (rédigé sur le formulaire prévu à cet effet) à l'ANPFS. Le règlement de l'engagement doit être joint par chèque bancaire émis à l'ordre de l'ANPFS.